

# La Lettre du Maire N° 3



Ville de



Château-Arnoux-Saint-Auban

<https://www.facebook.com/MairieChateauArnouxSaintAuban/>

<http://www.chateau-arnoux-saint-auban.fr/>

18 Novembre 2020

## Bulletin d'informations municipales



Madame, Monsieur,

Depuis notre élection au mois de juin dernier, rien ne nous a été épargné : d'abord la crise sanitaire du Covid 19, et maintenant la fermeture de notre bureau de poste de St Auban.

Même si nous avons un doute sur le positionnement des responsables de la Poste, aujourd'hui le couperet est tombé.

### **FERMETURE DEFINITIVE DE NOTRE BUREAU DE POSTE DE PROXIMITE DE St AUBAN AU MOIS DE JUIN 2021**

L'échéance est fixée : elle interviendra au terme de la période de travaux engagés au bureau de Château-Arnoux. (A compter du 24 novembre 2020 au mois de février 2021)

Malgré toutes mes interventions, celles de mon prédécesseur, de nombreuses actions syndicales, et la mobilisation de la population de notre commune, la direction départementale de la Poste estime que la fermeture du bureau de St Auban « respecte les dispositions du Contrat de Présence Postale » auquel elle est soumise.

Mais cette décision ne respecte pas la population de Saint-Auban, vieillissante et sans moyen de transport comme dans les villes.

Cette décision ne respecte pas l'activité commerciale et artisanale déjà si durement touchée par la crise que nous traversons, ni

L'avenir économique de la plate-forme industrielle de Saint-Auban.

L'alternative qui nous est proposée est le maintien d'un « point de contact Poste » au supermarché Casino, comme cela avait déjà été proposé dans le cadre d'une agence postale communale, à l'intérieur de la maison France services.

Pendant cinq ans nous avons inlassablement dit et redit aux responsables de la Poste que nous n'étions pas opposés à cette initiative à condition que ce service soit transféré dans son intégralité pour garder un bureau de poste de plein exercice avec du personnel de la Poste.

Je ne peux me résoudre à accepter ce nouveau coup porté à notre commune et à ses habitants.

C'est pourquoi, en accord avec l'ensemble des élus (es) nous vous invitons à réagir.

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne des municipales, une consultation citoyenne va être lancée afin que chacun puisse donner son avis. Il est encore temps. Vous serez informés le moment venu.

Le sort du bureau de Poste de St Auban est entre vos mains. Je compte sur vous.

Votre dévoué,

René Villard

Maire de Château-Arnoux Saint-Auban

Toutes ces opérations, possibles dans un bureau de Poste de « plein exercice » sont impossibles en Agence Postale ou en « point contact Poste » :

- \* Délivrer un Relevé d'Identité Bancaire
- \* Délivrer chèque de banque
- \* Recevoir des Oppositions et déclaration de perte
- \* Payer des factures
- \* Consulter la situation d'un compte courant
- \* Effectuer un Virement ordinaire
- \* Effectuer un Virement International dont Western Union
- \* Réaliser des Opérations par mandataire
- \* les retraits ou versements sont limités à 500 euros max
- \* Il n'est pas possible de consulter un Conseiller Financier

En novembre 2016, Château-Arnoux-Saint-Auban a été choisie pour servir de commune pilote en matière d'accès à la fibre optique, équipement devenu indispensable à toute l'activité économique des entreprises.

Quatre ans plus tard, après des annonces maintes fois répétées, malgré les travaux d'installation des lignes sur la commune, le raccordement au réseau de fibre optique n'est toujours pas opérationnel. Ces retards représentent un préjudice considérable qui plombe l'attractivité de notre territoire auprès des entreprises susceptibles de venir s'y installer.

Le réseau Fibre comme le réseau postal et ses services bancaires sont des équipements essentiels pour notre commune classée « territoire d'industrie » dont les décideurs nationaux ne peuvent nous priver.

L'État (par nos impôts) finance la Poste pour assurer ses missions de présence postale, grâce à un « fonds national de péréquation territoriale ».

De plus, la Poste, société anonyme à capitaux publics, reçoit des aides conséquentes de l'État, d'abord sous forme de CICE, et maintenant par la baisse équivalente des cotisations sociales.

Le maintien de bureaux de Poste ne dépend pas du bon vouloir de l'administration de la Poste, mais de la mission d'aménagement du territoire qui lui est confiée.

À Saint Auban, le bureau de Poste est un service public de proximité, à l'usage de tous les habitants. C'est aussi un élément structurant de notre potentiel économique.

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, la plate-forme industrielle de Saint Auban a été retenue comme un lieu stratégique pour l'accueil de nouvelles entreprises.

Au total, seulement 78 sites de ce type ont été retenus en France.

La fermeture d'un service public essentiel comme la Poste serait un coup mortel pour l'attractivité du site de Saint Auban et pour la reconquête industrielle de notre territoire.

Château-Arnoux-Saint-Auban va bénéficier du programme « Petites villes de demain ». Ce programme reconnaît le rôle de « centralité » de notre commune, c'est-à-dire un lieu où sont disponibles les services de proximité essentiels à la population.

Notre localité va donc bénéficier d'un « accompagnement technique et financier pour renforcer son attractivité » selon les termes d'un député de notre département.

Encore faudrait-il que ce qui sera fourni d'une main ne soit pas retiré de l'autre, et que notre « attractivité » ne soit pas remise en cause par la disparition d'un bureau de Poste indispensable à Saint Auban.